

## Communiqué de presse Insee Hauts-de-France

Entre le 1er janvier et le 22 mars 2021, le nombre de décès en Hauts-de-France augmente de 8 % par rapport à la même période de 2019. La progression est supérieure dans tous les départements de la région à l'exception du Nord où elle s'établit à +5 %. Le surcroît de décès continue de toucher les plus âgés et les personnes vivant en EHPAD. Le démarrage de la vaccination en janvier profite aux 75 ans ou plus qui voient leur nombre de décès augmenter moins vite que ceux âgés de 65-74 ans.

Entre le 1er janvier et le 22 mars 2021, le nombre de décès dans les Hauts-de-France est supérieur de 8 % à ceux observés en 2019, année sans épidémie (cf. note méthodologique). Dans la région, 15 248 (1) décès ont été ainsi enregistrés depuis le début de l'année, soit 1 200 décès de plus qu'en 2019 (Figure 1).

Au niveau national, la région Hauts-de-France reste la 4e région la plus impactée par la hausse des décès enregistrés en ce début d'année (Provence-Alpes-Côte d'Azur (+ 15 %), Grand Est (+ 11 %) et Bourgogne-Franche-Comté (+ 9 %)). L'Île-de-France, très touchée l'an dernier par la Covid-19, reste pour l'instant moins touchée (+ 5 %).

Au sein de la région, la surmortalité est plus marquée dans le Pas-de-Calais (+ 13 %) et l'Aisne (+ 12 %). Bien que supérieure à la moyenne régionale, la hausse reste un peu plus contenue dans la Somme (+ 10 %) et l'Oise (+ 9 %). Malgré un taux d'incidence élevé, la situation est moins défavorable dans le département du Nord où le nombre de décès n'est supérieur que de 5 %.

Malgré le démarrage de la vaccination le 18 janvier 2021, les décès continuent de toucher en grande majorité les plus âgés et les EHPAD. Sur 10 personnes décédées dans la région depuis le début de l'année, 8 étaient âgées de 65 ans ou plus. **Toutefois, les premiers signes de la vaccination commencent à porter leur fruit.** Ainsi, la surmortalité des 75 ans ou plus, 1re classe d'âge à avoir été vaccinée parmi la population, baisse légèrement (+ 11 %) alors qu'elle progressait jusqu'à présent au même rythme que celle des 65-74 ans (+ 18 %).

### Figure 1 : Nombre de décès dans les Hauts-de-France par département (données provisoires)

Ensemble des décès (1) : cumul des décès du 1er janvier au 22 mars

	2021	2020	2019	Evolution entre 2021 et 2019 (en %)
Aisne	1 568	1 425	1 406	11,5
Nord	6 285	5 755	5 992	4,9
Oise	1 706	1 645	1 569	8,7
Pas-de-Calais	3 959	3 447	3 516	12,6
Somme	1 730	1 599	1 577	9,7
<b>Hauts-de-France</b>	<b>15 248</b>	<b>13 871</b>	<b>14 060</b>	<b>8,4</b>

Source : Insee à partir des données provisoires d'état civil 2021, 2020 et 2019

(1) Ensemble des décès, transmis par voie dématérialisée ou par voie papier par les mairies aux directions régionales de l'Insee (avec un délai maximal de transmission de 8 jours, auquel il faut rajouter un délai de saisie)

(1) Données provisoires

Notre service presse est à votre disposition pour répondre à vos questions :

 06 63 34 65 31  [communication-hdf@insee.fr](mailto:communication-hdf@insee.fr)

## Éléments méthodologiques

L'Insee gère le Répertoire National d'Identification des Personnes Physiques (RNIPP) conformément au décret n° 82-103 du 22 janvier 1982. D'après ce décret, les communes doivent transmettre à l'Insee les informations dès qu'un acte d'état civil est dressé sur le territoire français.

L'Insee a décidé de diffuser temporairement à un rythme hebdomadaire, le nombre de décès enregistrés dans chaque département, afin de contribuer en toute transparence à la mise à disposition de données pendant la pandémie de Covid-19. **Ces données couvrent toutes les causes de décès et sont donc largement supérieures aux décès liés à la pandémie.**

Les mairies ont un délai légal de transmission de ces informations à l'Insee d'une semaine au maximum. Lorsque la transmission se fait sous forme papier, il faut ajouter un délai supplémentaire d'envoi par courrier postal et de saisie par les services de l'Insee.

Les séries de décès quotidiens publiées par l'Insee pour chaque département dénombrent les décès selon leurs dates de survenue. **Ces décès sont comptabilisés dans le département où a eu lieu l'évènement et non dans le département de résidence de la personne.** Les décès transmis par voie dématérialisée sont mis à disposition jusqu'au jour J-7. Le nombre de décès total par département est disponible jusqu'au jour J-11 car l'intégration des décès transmis par papier est plus longue.

Pour suivre l'évolution de la mortalité en 2021, l'Insee fait le choix de privilégier la comparaison avec l'année 2019, année sans épidémie Covid. Ce choix, qui s'impose pour la période à partir de mars, conduit en ce début d'année à comparer la période hivernale de janvier-février 2021 à la période hivernale de janvier-février 2019, marquée par une grippe saisonnière plus virulente que celle de janvier-février 2020. Santé Publique France a ainsi estimé qu'en janvier-février 2019, l'excès de mortalité toutes causes confondues avait été de 13 100 et que 8 120 décès étaient au cours de cette période attribuables à la grippe. La grippe de l'hiver 2019-2020 a quant à elle, selon les estimations de Santé Publique France, occasionné environ moitié moins de décès qu'à l'hiver 2018/2019 (3 680 selon le décompte arrêté au 15 mars 2020)

## Pour en savoir plus

- Insee : [nombre de décès quotidiens \(France, régions et départements\)](#)
- Insee Hauts-de-France : [précédents communiqués de presse sur le suivi des décès](#)
- [« Plus de décès pendant l'épisode de Covid-19 du printemps 2020 qu'au cours de la canicule de 2003 », Insee, Insee Première n°1 816, 18 septembre 2020](#)
- [« Bilan démographique 2020 », Insee, Insee Première n°1 834, 19 janvier 2021](#)
- [Santé Publique France : chiffres clés et évolution de la COVID-19 en France et dans le monde](#)
- Covid et mortalité en Europe en 2020 : des statistiques à regarder de près  
<https://blog.insee.fr/covid-et-mortalite-en-europe-en-2020-des-statistiques-a-regarder-de-pres/>
- [« 2020 : une hausse des décès inédite depuis 70 ans », Insee, Insee Première n°1 847, 29 mars 2021](#)
- [« Avec la pandémie de Covid-19, nette baisse de l'espérance de vie et chute du nombre de mariages », Insee, Insee Première n°1 846, 29 mars 2021](#)

**Notre service presse est à votre disposition pour répondre à vos questions :**

 **06 63 34 65 31**  **communication-hdf@insee.fr**